

Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR  
Séance du 5 avril 2023 à Brunelles - 18 heures



N° 07 04 2023

L'An deux mille vingt-trois, le mercredi 5 avril à dix-huit heures, les membres du conseil syndical du PETR, se sont réunis, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

Date de convocation : le lundi 27 mars 2023

Secrétaire de séance : Christian BICHON,

Président de séance pour le vote du Compte Administratif 2022 : Philippe RUHLMANN.

Nombre de délégués en exercice : 34 – Délégués présents : 20 – Délégués excusés non représentés : 14

CC Forêts du Perche : 5/8

Christian BICHON, Philippe MARTOJA DS, Marie-Christine LOYER, Gérard DESVAUX DS, Catherine STROH.

CC Terres du Perche : 7/11

Jean-Michel CERCEAU, Eric LEGROS, René ROUSSELLE, Victor PROVOT, Waldeck ROUSSEAU, Florent ROY, Jacques HENRY.

CC du Perche : 8/15

Marie Claude BENOIT-MOUSSEAU, Martine CARRE-AVELINE, Jean-Claude CHEVEE, Guy BOCQUILLON, Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Sylvie CHARTRAIN, Murielle ROUSSELET, Philippe RUHLMANN.

Invité complémentaire présent : Stéphane COURPOTIN suppléant de Philippe RUHLMANN présent, Mylène RENARD Conseillère technique, Région Centre.

Absents excusés : 15

Xavier NICOLAS, Christophe LEFEBURE représenté par Gérard DESVAUX, Eric GOURLOO représenté par Philippe MARTOJA, Christelle LORIN, Philippe PENNY, Christophe BARRAL, Eric GERARD, Michel THOMAS représenté par Jacques HENRY, Martial LECOMTE, Thomas BLONSKY, Nathalie BRUNET, Catherine CATESSON, Jérémie CRABBE, Gérard DEVOIR, Claude EPINETTE, Eric GIRONDEAU représenté par Anne-Cécile MAILLOT-FONTAINE, Harold HUWART représenté par Guy BOCQUILLON, Marc MOCOIGNI, Pascal MELLINGER représenté par Murielle ROUSSELET, Marie-Claude RIGOT, Michel THIBAUT représenté par Sylvie CHARTRAIN.

Invités complémentaires excusés :

M. Claude JEAY sous-préfet de Nogent-le-Rotrou, Luc LAMIRAUULT député du canton de Nogent-le-Rotrou, Anick BRUNEAU Présidente du PNR, Michel KRECKE Président du Conseil de développement.

**Objet : Appel à contribution 2023 des Communautés de Communes adhérentes au PETR**

Madame la Présidente informe les membres du comité syndical des propositions budgétaires pour l'année 2023. Il est proposé de **maintenir la contribution annuelle** aux Communautés de Communes à **5.10 euros** par habitant pour financer les dépenses de fonctionnement.

**Le comité syndical à l'unanimité :**

- ✓ **Approuve** l'application d'une contribution globale de 5.10 euros par habitant au titre de l'année 2023 sur la base de la population DGF n-1.
- ✓ **Autorise** Madame la Présidente à solliciter cette participation auprès des Communautés de Communes adhérentes au PETR.

Pour extrait certifié conforme,  
Acte rendu exécutoire  
Compte tenu de l'envoi au représentant de l'état



Comité syndical du 5 avril 2023  
La Présidente,  
Marie-Christine LOYER

**Pôle Territorial du Perche PETR**

1 bis, rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou

Tél. 02 37 29 08 29

Siret 200 059 772 00018